Image not found or type unknown

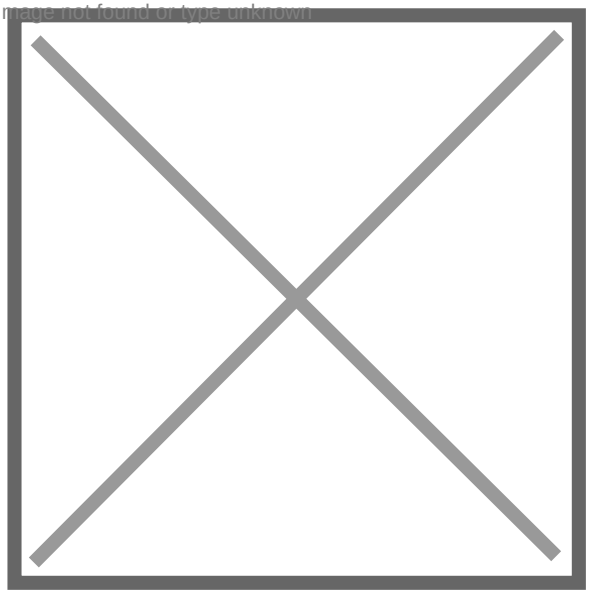

Photos truquées quel recours??

Par **stefdu24**, le **20/01/2012** à **14:34**

Bonjour,

A ce jour mon ex compagnon dont je suis séparée depuis plus de 6 mois me dois de l'argent (12.000€ avec reconnaissance de dette en bonne et due forme) mais je crois qu'il essaie de tout faire pour éviter de me payer.

En effet, il a truqué des photos où apparaissent des voitures d'amis pour me faire passer pour ce que je ne suis pas. Déjà toutes ces personnes là n'ont jamais mis les pieds dans cette maison mais deuxièmement je n'avais avec mon ami qu'une relation libre entre adultes consentants, donc aucun adultère possible et ce n'a pas été le cas.

Quels sont les recours pour toutes ces personnes qui figurent sur ces photos truquées ? Je trouve que ce sont des accusations extrêmement graves, parmi tant d'autre.... que faire??

Merci de votre réponse.

Par **Griphus72**, le **20/01/2012** à **20:21**

La situation de concubinage que vous avez eu avec votre ex-concubin n'a aucune forme d'importance.
Il n'existe aucune obligations entre concubins, aucune solidarité, en clair, aux yeux de la loi, des concubins sont des tiers.

Lorsque vous parlez d'une reconnaissance de dettes en bonne et due forme, avez-vous inscrit le montant en chiffre mais aussi en lettres?

Par **stefdu24**, le **20/01/2012** à **20:31**

Bonjour, merci de votre début de réponse..

Oui j'ai bel et bien fait écrire une lettre manuscrite le montant en chiffre et en lettre. (12000€)

Pouvez vous m'apporter plus d'information sur le faux et usage de faux que ce tiers veut utiliser contre moi. Il a truquée 5 à 7 photos avec les véhicules de connaissance perso ou professionnelles dans le but de me faire passer pour une "salope".. C'est ma belle famille qui a vu ces photos et il les a menaçait en leur disant que la voiture de leur fils y été (faut je n'était pas en couple a ce moment là ....)

De plus cette personne se permet de dire que j'ai fait une fausse signature avec son chéquier. Honnêtement financièrement a l'époque je n'avais pas besoin de lui mais lui oui.

Je trouve que ce sont des menaces relativement graves d'autant plus que je travaille dans un commerce (employée) et si je n'étais pas clean je n'y serait plus !!!

Comment se sortir d'autant d'imbécilités??

J'ai envoyé ce jour une lettre AR en demandant a mon ex la somme due (sans menace quelconque bien sur) j’attends la réaction qui devrait être relativement rapide..

Par **pat76**, le **21/01/2012** à **14:54**

Bonjour

Vous lui avez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle vous le mettez en demeure de vous rembourser la somme que vous lui avez prêtée dans les 8 jours à la réception de votre lettre?

En précisant que faute d'avoir été remboursée dans le délai précité, vous l'assignerez devant la juridicition compétente pour faire valoir vos droits et ne manquerez pas à ce titre de réclmamer des dommages et intérêts?

Quand aux photos truquées, une analyse par des experts ne manquera pas de démontrer le trucage...

Il vous fait du chantage oralement ou par écrit?

Vous pouvez déposé une main courante au commissariat en expliquant la situation en détail et que s'il agit ainsi c'est parce que vous lui demandez de vous rembourser l'argent que vous lui avez prêté et qu'il a reconnu ce prêt en signant une reconnaissance de dette.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés